

COMMISSION CENTRALE DE SUPERVISION
DE L'OPERATION DE RECRUTEMENT
SPECIAL DES ENSEIGNANTS DANS LES
UNIVERSITES D'ETAT AU TITRE DES
EXERCICES 2019-2021

COMMUNIQUE N° 002 /SG/PM DU 21 NOV 2022
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA TROISIEME PHASE DE
L'OPERATION DE RECRUTEMENT SPECIAL DES ENSEIGNANTS DANS
LES ONZE UNIVERSITES D'ETAT DU CAMEROUN

Conformément aux hautes instructions du **Président de la République, Chef de l'Etat**, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a autorisé l'ouverture de cinq cent soixante-treize (573) postes d'enseignants dans les Universités d'Etat du Cameroun aux titulaires du Doctorat ou du PhD, âgés de 45 ans révolus au premier octobre 2021.

Cette troisième phase de l'opération de recrutement spécial, s'est déroulée sous la coordination du Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur, suivant les dispositions réglementaires en vigueur.

A l'issue du processus, des candidats ont été retenus, aussi bien au sein des Camerounais résidents, que de ceux de la Diaspora.

Sont, sous réserve de la présentation des originaux des diplômes requis, de leur authentification ou de leur équivalence selon les cas, déclarés recrutés comme enseignants, **pour le compte de l'année académique 2022-2023**, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique, par Institutions universitaires d'attache et par filières :

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUÊTES


COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur et les Chefs des Institutions Universitaires d'attache des candidats sélectionnés conduiront, chacun en ce qui le concerne, les diligences relatives à la formalisation de la relation de travail et à la prise de service effective des candidats retenus, non sans avoir procédé préalablement à la vérification des informations initialement déclarées par ceux-ci sur leur statut d'agent public.

Par ailleurs, il est porté à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que le **CHEF DE L'ETAT** a autorisé le lancement, au titre des années 2023, 2024 et 2025, d'un recrutement spécial de quatre cent cinquante (450) nouveaux enseignants, exclusivement au bénéfice des trois (03) nouvelles Universités d'Etat de Bertoua, d'Ebolowa et de Garoua. Les conditions d'éligibilité et les modalités de déroulement de cette opération seront communiquées ultérieurement./-

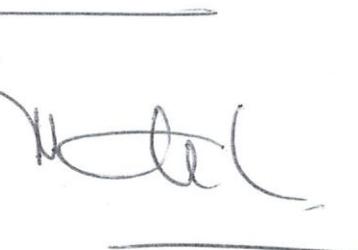
Yaoundé, le 21 NOV 2022

*Le Secrétaire Général des Services du Premier Ministre,
Président de la Commission Centrale de Supervision,*

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUETES


COPIE CERTIFIEE CONFORME





FOUDA Séraphin Magloire